



Le Perray-infos

Bulletin d'information de la ville du Perray-en-Yvelines - Février 2009
01 30 46 31 24 - www.ville-le-perray-en-yvelines.fr

1^{ère} cérémonie des vœux du mandat 2008-2014





ÉDITO

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Un grand merci à toutes les personnes qui ont été présentes lors de la traditionnelle cérémonie des vœux*. Cette soirée est toujours un moment agréable où ensemble, nous avons pu évoquer les temps forts de l'année 2008 et nous projeter sur 2009, première année pleine de ce nouveau mandat 2008-2014.

Je veux également remercier les habitants du Perray qui ont eu la gentillesse de répondre au questionnaire se rapportant à la Communication, notamment à l'évolution dans la présentation et le contenu du journal mensuel " le Perray-infos ".

Cette démarche est un des objectifs de l'équipe "le Perray Notre Commune" : favoriser les échanges, le dialogue, prendre en compte vos attentes, être au plus près de vous

au quotidien !

Au début du mois de janvier, le Perray comme un grand nombre de Communes, après des jours de grand froid, s'est réveillé sous la neige. Instant exceptionnel dans notre région où les jardins, la forêt ont pendant quelque temps gardé cette couleur d'un blanc si rare à l'oeil des citoyens.

Cependant, n'oublions pas les règles de sécurité stipulées dans les Arrêtés Municipaux suivants :

- ...Interdiction de glisser, patiner et luger sur les étangs du Perray et de Saint-Hubert...

- ...Chaque Riverain de la voie publique qu'il soit propriétaire ou locataire doit débiter la neige sur le trottoir devant son habitation et lutter contre le verglas par tous les moyens appropriés, ceci afin de permettre le passage des usagers en toute sécurité.

Il est tenu responsable du défaut d'entretien qui pourrait nuire à autrui.

Rappelons que nos Services

Techniques sont à l'écoute de la météo locale et reçoivent également des bulletins d'alerte émanant de la Préfecture. Soucieux de la sécurité des Administrés le Responsable de ce Service, dès 5h00 du matin, lors de sa **tournee quotidienne** de vérification de la bonne marche du chauffage dans les établissements communaux (écoles, crèches, ALSH en premier lieu...) constate l'état des chaussées et décide, si nécessaire, de mettre en oeuvre le **"Plan sablage"** à savoir :

- Mobilisation des équipes, départ vers les grands axes routiers dès 5h30.

- Dégagement des groupes scolaires pour la rentrée de 8h30.

- Intervention sur le reste de la voirie communale.

** Vous retrouverez le discours des vœux dans le bulletin annuel*

Madame Le Maire

Paulette Deschamps



LE PERRAY SOUS LA NEIGE



SOMMAIRE

Vie de la Commune.....	p. 3
Vie de la Cité.....	p. 4
Jeunesse.....	p. 5
HMPY.....	p. 6
Tribune libre.....	p. 7
Vie culturelle.....	p. 8-9
Vie sportive.....	p. 10-11
Agenda de février.....	p. 12

Le Perray Infos

Directrice de la Publication: Paulette Deschamps, Maire

Rédaction, conception, réalisation et diffusion: P. DESCHAMPS, P. BEGUIN, M. GERERAL, A. LAVADOU, P. LE DUC

Impression: NPC - Distribution: DPSC - Crédit photo: Service Communication

Les informations sont à faire parvenir par mail impérativement avant le 10 du mois précédent sa sortie

Tel: 01.30.46.31.24 / e-mail : service.communication@leperray.fr

Vie de la Commune

MOT DU PRÉSIDENT DE LA CCE

2008, une année bien remplie pour la Communauté de Communes ; marquée par le renouvellement des membres du Conseil de Communauté suite aux élections municipales du mois de mars ; mais également par l'activité soutenue de ses instances (Conseils, Bureaux, Commissions, groupes de travail) permettant la mise en œuvre d'actions sur le territoire. Cela se traduit par l'élaboration de projets (tels que la réhabilitation du Centre Omnisports Intercommunal des Etangs (ex ASPTT), la construction de bureaux communautaires ou encore la réalisation d'une aire multisports) qui seront présentés dans le cadre de contrats (signés avec le Département et la Région) destinés à financer ces opérations.

Les réalisations ont été essentiellement menées sur la commune des Essarts-le-Roi avec la création de l'aire d'accueil des gens du voyage et la réhabilitation de la zone de l'Aqueduc.

Conformément aux engagements pris lors de la création de la Communauté de Communes des Etangs, le principe de la présidence tournante sera respecté. Monsieur Jean-Pierre GHIBAUDO Maire de Saint-Léger me succédera comme Président pour les deux prochaines années.

J'ai, pour ma part, eu beaucoup de plaisirs à présider cette communauté dont la viabilité dépend du développement économique de ses zones

d'activités et notamment de la sortie attendue de la Zone des Etangs (Gros Chêne).

Je souhaite que notre cohésion reste ce qu'elle a toujours été et j'adresse mes chaleureux encouragements à mon ami Jean-Pierre GHIBAUDO dans sa nouvelle fonction.

A tous mes collègues, à tous les habitants de notre communauté je présente mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité pour cette nouvelle année.

Daniel BONTE
Président de la Communauté de Communes des Etangs

ATTENTION

En raison d'une intervention sur le réseau des eaux pluviales, la rue de l'Eglise sera fermée à la circulation et au stationnement le mardi 10 février 2009 de 8h30 à 13h00.

A LA RENCONTRE DES QUARTIERS...

Le Conseil Municipal du 28 mars 2008 a mis en place la commission Coordination des Associations et Vie des quartiers, composée du Maire, de Mmes BAUDOIN, GALIANA, BALDET-HELOUIN et LAHAYE-FRITZ, et MM. KERYFEN et POLONI. Le temps est venu d'aller à la rencontre des habitants des quartiers pour faire le point de leurs préoccupations.

La ville a été découpée en **cinq quartiers** dont vous trouverez le périmètre ci-dessous.

Chaque quartier aura un référent. Son rôle sera d'assurer la coordination entre la Mairie et le quartier, suite aux questions et propositions faites lors des réunions de quartiers, relayées par la commission, puis traitées en Conseil Municipal.

La première Réunion de Quartier concernera le Quartier Ouest et se tiendra le

**Vendredi 13 mars 2009
à la Salle Polyvalente
(dans la cour de la Mairie)**

Le référent "Ouest" est M. André LAVADOU



Vie de la cité



Environnement

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les Services Techniques Municipaux ne les ramassent pas... Geste pratique et écologique ! Il vous suffit de l'emmener à la déchetterie la plus proche de chez vous :

- Auffargis - Rue des Vaux de Cernay.

Tél : 01 34 84 87 69

Ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

- Rambouillet - Rue Louis Gousson.

Tél : 01 34 83 27 17

Ouverte du lundi au dimanche de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année avec le début de l'hiver et la baisse des températures, les intoxications au monoxyde de carbone connaissent une recrudescence.

Près de 5000 personnes sont victimes d'intoxications au monoxyde de carbone chaque année, dont 90 décèdent.

Inodore, incolore, indétectable par l'homme, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par toxique en France. Il est le résultat d'une mauvaise combustion. Quelle que soit la source d'énergie, il provoque maux de tête, nausées, vertiges, pertes de connaissance, coma ou décès.

Les appareils à combustion pouvant en émettre sont nombreux, mais les appareils de chauffage sont souvent en cause.

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, des gestes existent :

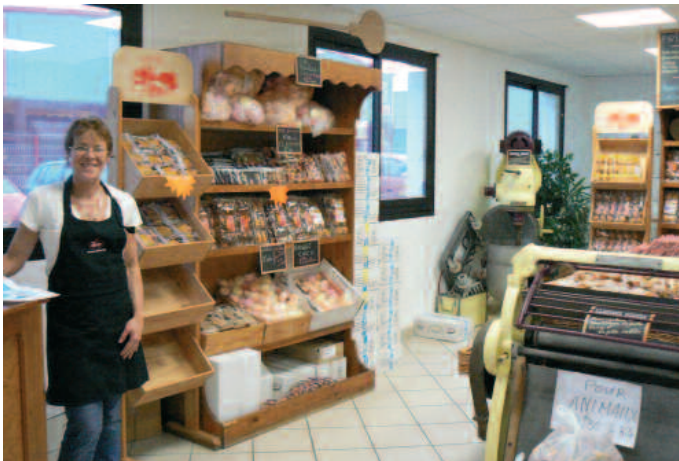
- Faire entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel
- Faire ramoner vos conduits et cheminées tous les ans
- Ne pas boucher les aérations de votre logement.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.inpes.sante.fr et sur www.logement.gouv.fr.



Et si on faisait une pause gourmande avec la société ERTE

Vous avez sûrement déjà vu leurs petits gâteaux dans les rayons de supermarché ou dans les distributeurs automatiques. Aujourd'hui l'entreprise ERTE nous livre ses secrets....



Une épopée familiale depuis 1888

M. Amédé LONGUET débute sa carrière de boulanger en 1888 à Colombes. Il est le créateur des pains biscottés, minces et longs appelés " LONGUETS " (à l'origine du " gressin " en plus gros). Son fils M. Lucien LONGUET reprend le flambeau et fonde, en 1946, avec l'un de ses compagnons de guerre, M. Paul RABILLIER, sa propre pâtisserie-biscuiterie à Versailles, sous le nom de " ERTE ". La production journalière est alors de 1000

gâteaux.

En 1973, les fils de M. LONGUET prennent la relève.

En 1992, l'entreprise familiale s'installe au Perray dans un bâtiment moderne de 2000 m². La capacité de production passe à 240 000 gâteaux par jour, sans négliger le savoir-faire et la tradition dans leurs recettes.

ERTE compte aujourd'hui 20 salariés.

Ses produits, ses clients

ERTE fabrique des madeleines, des cakes, des amandines, des muffins, des brownies, des galettes, des gaufres, des boules de coco, des financiers aux amandes et des gâteaux allégés.

Ces différents produits, vendus sur toute la France, au Luxembourg et en Belgique, sont destinés :

- A la vente aux collectivités (cantines, restaurants d'entreprise, hôpitaux, maisons de retraite)
- A la grande distribution
- Aux distributeurs automatiques
- Aux particuliers et aux petits Comités d'Entreprise (à des prix producteurs). La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.

Pour plus de renseignements : 01 34 57 80 80.

ERTE réalise de nombreuses actions humanitaires en apportant son soutien à différentes associations comme les Restos du Cœur de Rambouillet, le Secours Populaire de Trappes mais également à l'église du Perray (à laquelle elle fait des dons lors de kermesses).

Jeunesse

Commission menus " enfants "

Lundi 19 janvier, à l'école des Platanes, les délégués de classe ont pu s'entretenir avec Mme FORTIER représentant la société " Yvelines restauration " qui assure les repas des écoles et de l'ALSH.

Les enfants ont exprimé leurs souhaits : manger davantage de spaghettis à la bolognaise, d'omelettes ou de soupes.

De nombreux autres sujets ont

été abordés, parmi lesquels : le bruit pendant les repas, les activités à l'heure du déjeuner, la composition des tables.

Les réflexions des élèves ont été recueillies. Une réunion avec les animateurs, le personnel de service et le Service scolaire de la Mairie sera organisée afin de donner des réponses concrètes aux enfants.

CLASSE DE NEIGE

" Nous avons skié tous les après-midi accompagnés de 3 moniteurs ESF et nous avons passé les tests en fin de séjour. C'était génial ! "

Nous avons également assisté à des animations destinées à nous faire connaître davantage la montagne : interventions d'un garde forestier, d'un animateur météo, visite d'une ferme avec dégustation de reblochon et construction d'un igloo avec un guide de haute montagne.

L'accueil au chalet "la Jaillette" a été très chaleureux et le cuisinier nous a fait découvrir les spécialités régionales que nous avons dévorées.

Ce fut un séjour inoubliable et fabuleux sous un ciel tous les jours très bleu ! "



RAPPEL : Transports Lycée et Collège

En accord avec le SITERR et les transporteurs VEOLIA et PERRIER, il est demandé aux usagers victimes d'un dysfonctionnement (retard, arrêt non respecté, surcharge, incidents, ...) de noter très précisément le type de dysfonctionnement, la date et l'heure du passage du véhicule et de les transmettre aux **trois instances de référence** :

1. Au service scolaire de la Mairie du Perray : 01 30 46 31 24
2. Au SITERR : 01 34 83 68 90
3. Au transporteur (VEOLIA : 01 34 57 57 57 ou PERRIER : 01 30 13 96 80)

L'absence de ces précisions et de leur transmission rend inutile toute autre démarche.

L'Espace Jeunes fait sa rentrée...

Ouvert les lundi et mardi de 14h00 à 19h00 et le mercredi de 13h30 à 19h30.

Ouvert les lundi et mardi de 14h00 à 19h00 et le mercredi de 13h30 à 19h30.

L'Espace Jeunes a déménagé et s'est installé salle des Génévriers à la Mare au Loup, pour mieux accueillir les jeunes Perrotins.

Différentes activités sont proposées notamment :

Foot en salle

Un moniteur diplômé l'encadre le mercredi de 13h30 à 16h00 au gymnase (en période scolaire). Il faut se munir de chaussures de sport propres pour y participer.

Yvelines Campus

Du 16 au 20 février, l'Espace Jeunes participera à Yvelines Campus, opération de "loisirs citoyens" lancée par le Conseil Général. Un programme d'activités culturelles,

sportives et de plein air, gratuites, est proposé sur les sites de Maisons Laffitte et du Haras des Bréviaires, organisés en villages :

- village équestre : équitation, attelage, voltige...
- village multimédia : journalisme, vidéo...
- village africain ou asiatique : danses, percussions, cuisines du monde, création de bijoux...
- village du sport : escrime, paint-ball
- village art2rue : techtonic, slam, break dance et Hip hop, graffitis.



Yvelines Campus vise à découvrir ou à pratiquer ces activités qui peuvent pour diverses raisons être difficiles d'accès aux jeunes. Le planning de la semaine se met en place. Les inscriptions ont déjà débuté et les places sont limitées.

Les activités se déroulent à la journée. Il faut prévoir un pique-nique pour le déjeuner.

Du 23 au 27 février

- Sortie bowling, le mardi 24.
- Après-midi " chandeleur " (crêpes), le mercredi 25.
- Sortie cinéma à Saint-Quentin, le jeudi 26.

Attention, ces activités ne pourront être mises en place que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Pour tout renseignement, merci d'appeler Anthony ou Sophie au 01 34 84 66 66.

Histoire et Mémoire du Perray-en-Yvelines

Nous avons souvent fait référence aux **cartulaires** et de nombreux lecteurs nous ont demandé ce qu'étaient ces textes anciens où apparaît plusieurs fois le nom du Perray (sous des orthographes différentes) tout au long du XIII^e siècle.

Les cartulaires (mot venu du bas-latin, chartularia, archives, dérivé de charta, mot qui désigne tout document écrit ancien et qui a donné son nom à la prestigieuse Ecole des Chartes qui forme les conservateurs du patrimoine écrit et autres paléographes) sont des recueils de copies de ses propres documents établi par une personne physique ou morale, qui, dans un volume, transcrit ou fait transcrire intégralement ou parfois en extraits, les titres relatifs à ses biens et à ses droits et les documents concernant leur histoire ou leur administration, pour en assurer la conser-

vation et en faciliter la consultation.

En 1907, Henri STEIN établit un inventaire des cartulaires religieux français, repris et enrichi en 2006 par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes d'Orléans. Quatre recueils retiennent notre attention : les cartulaires de Notre-Dame de la Roche et de l'abbaye des Vaux de Cernay établis en 1846 et 1857 par Auguste MOUTIE, historien rambolitein, de Notre-Dame de Chartres établi par E. de Lepinois et de Porrois, établi en 1903 par Adolphe de Dion.

Vous trouverez reproduit ci-dessous l'acte 334 extrait du Tome 1 du cartulaire de Porrois qui recueille les actes relatifs au domaine de l'Abbaye de Port-Royal entre 1204 et 1280 et qui fait état de l'existence de la ferme du Petit Port-Royal. Sans le traduire in extenso, voyons un peu l'intérêt d'un tel document pour nos recherches.

De quoi s'agit-il ?

Par le présent acte, **Porrois**, autrement dit l'Abbaye (**abbatissam**) cistercienne (**cisterciensis ordinis**) de Port-Royal (**conventum de Portu Regis**), qui dépend du diocèse de Paris (**parisiensis diocesis**) échange une terre avec les trois héritiers (**heredes Symonem, Sediliam et Aalesiam**) du défunt Simon de Bellepanne (**defuncti Symonis de Bellepanne**), propriétaire de la Ferme du Pommeret, dans le vallon de Lévis Saint-Nom, qui dépend de l'autorité du Comte Pierre de Marly, - **Petri Comitis** - de la Maison des Montmorency).

En effet, les religieuses (**religiosas mulieres**) de Porrois sont propriétaires de la ferme d'Yveline (**granchie de Aquilina**) appelée Petit Port-Royal (**Petit Bourras**) et elles exploitent une terre (**peciam terre**) voisine de la ferme qui contient neuf arpents (**novem arpenta**), soit environ 4 hectares et demi (45 000 m²), mais qui appartenait à Simon de Bellepanne. En échange elles lui avaient donné à exploiter une pièce équivalente contenant aussi neuf arpents de terre cultivable (**peciam terre continentem arabilis novem arpenta**) située plus loin dans le Marais puant (**Marchesium pullente**). L'acte vient donc officialiser, au mois de février (**mense februarii**) 1280 (**anno Domini millesimo ducesimo octogesimo**), l'échange des deux terres.

Cet accord a pour témoins (**testimonium**) Jean de Saint-Rémi (**Johannes de Sancto-Remigio**), cleric (**clericus**) et bailli, homme d'église et de justice (le baillif - transcrit **ballivus** - porte l'épée de justice de son seigneur), au service de Robert, Comte de Dreux et de Montfort (**Robert comitis Drocorum et Montisfortis**) et Thibault (**Theobaldus**), curé (**rector de ecclesie**) du Perray (**de Pereto**) qui dépend du diocèse de Chartres (**Carnotensis diocesis**).

Cet acte fut un des points de départ de notre recherche sur l'emplacement de la ferme du Petit Port-Royal¹, et il constitue un bon exemple des difficultés liées à l'écriture médiévale parfois approximative (les noms propres) et le glissement progressif du latin au français : le latin **Belleplana** devient le français **Bellepanne**, le latin **Pullente** se francise en **Pullent** (puant), le latin **terra** cohabite avec la forme française terre. Petreum devenu Peretum (**Pereto**) correspond à **Pereio** ou **Petreti** puis à **Peret** ou **Perey** avant de devenir au XVII^eme **Le Perray**.

¹ Voir article du Bulletin Municipal 2009 (à paraître)

CCCXXXIV (Février 1280-1281.)

*Accord entre **Porrois** et Simon Bellepanne sur une terre au **Petit Bourras**.*

Omnibus presentes litteras inspecturis **Jobannes**, dictus de **Sancto-Remigio**, clericus ballivus nobilissimi domoni **Roberti comitis Drocorum et Montisfortis** ; et **Theobaldus** rector ecclesie de **Pereto Carnotensis diocesis**, salutem in Domino. Notum facimus quod cum contentio verteretur inter **Symonem, Sediliam et Aalesiam** quondam **heredes defuncti Symonis**, dicti de Bellepanne ex una parte et **religiosas mulieres abbatissam et conventum de Portu Regis, cisterciensis ordinis, parisiensis diocesis**, ex altera super quamdam **peciam terre continentem novem arpenta** aut circiter, sitam ante portam **granchie de Aquilina** dictarum religiosarum ; quam **peciam terre dicte religiose tenent libere et quam dicti Symon, Sedilia et Aalesia dicebant movere de hereditate patris sui** ; dicte religiose asserentes et contrario quod non tenebatur eadem terra de illis, cum eam permutassent cum dicto **Symone de Belleplana** aut ejus heredibus, pro unam **peciam terre arabilis continentem circiter novem arpenta** in capite dictarum religiosarum, in loco qui dicitur **Marchesium Pullente**, in dominio et censiva **Petri Comitis**, quam tenent et possident dicti **Symon, Sedilia et Aalesia**. Tandem dicte partes bonorum gentium consilio, super hanc contentionem spontanei, non coacti, comparentes, dicti **Symon, Sedilia et Aalesia** coram nobis personaliter, et dicte religiose per procuratorem constitutum compromiserunt in nos, **Johannem**.... Dicimus in hunc modum quod religiose predictae dictam **peciam sitam portam suam de Aquilina** tenebant in futurum et dicti **Symon, Sedilia et Aalesia**, aliam **peciam sitam in Marchesio Pullent** tenebunt.... In cujus rei **testimonium sigillum nostrum presentibus litteris duximus apponendam, anno Domini millesimo ducesimo octogesimo, mense februarii**.

(Arch. nat., S., 4519, dossier 1, no 4. Parchemin avec débris de sceau.)

Tribune libre

LE PERRAY AUTREMENT

Priorité à la solidarité :

La crise économique qui a débuté il y a quelques mois sera longue et dure par ses retombées sur la vie des familles avec notamment le chômage ou la précarité. Il ne s'agit pas d'avoir peur, mais il faut affronter la crise dans sa réalité.

Dans notre société du XXI^e siècle, on ne peut pas s'accommoder du fait que des hommes, des femmes et des enfants puissent se sentir abandonnés, brisés par la vie.

Notre commune comme toutes les autres se doit de se sentir concernée. Il est de notre devoir de n'abandonner personne à la solitude, à la maladie, au handicap, ou tout simplement à la détresse.

Dans notre commune, il y avait déjà des personnes ou des familles en grande difficulté. C'est une réalité. Il faut s'attendre, avec la crise, à des problèmes accrus de logement, d'emploi et cela pour un nombre grandissant de personnes.

Il faut que notre commune sur ce sujet plus

encore que sur les autres et face à l'incertitude du contexte et aux risques d'aggravation de la situation économique et sociale, anticipe et agisse en proposant des mesures localement même si c'est essentiellement une compétence de l'État. Pour notre part nous proposons des actions qui peuvent être facilement mises en place :

- Renforcement de la structure du CCAS avec une ouverture continue et non plus à temps partiel,

- Renforcement au soutien des associations caritatives : secours catholique et faciliter l'accès aux Restaurants du Cœur (réouverture d'une antenne locale ou mise en place de transport vers Rambouillet)

- Mise en place d'une commission temporaire solidarité,

- Action intercommunale au sein des compétences habitat logement et action générationnelle.

D'autres s'imposent :

- Favoriser les commerçants et artisans de notre commune,
- Plan de soutien à l'activité économique.

Nous souhaitons ardemment, en cette période de doute et d'incertitude, que la commune du Perray en Yvelines soit reconnue par tous comme l'acteur local qui aura le mieux préservé et consolidé l'avenir des Perrotines et Perrotins et leur aura donné toutes les raisons de croire en leur futur.

Vous pouvez retrouver sur notre site internet www.leperray.eu, une mise à jour de nos interventions, et vous pouvez nous contacter sur autrement@leperray.eu.

Les conseillers municipaux du Perray Autrement

Jacques Poleni, Carole Gabiou, Jean-Louis Baron, Vincent Denois, Danièle Capraï, Christophe Allard

LE PERRAY NOTRE COMMUNE

Lourde tâche que de mettre en œuvre une politique de développement durable lorsque le concept n'est pas encore ancré dans tous les esprits. Notre liste " Le Perray Notre Commune " insiste sur l'importance de mener à bien les actions déjà entreprises et confirme sa volonté d'engager de nouveaux projets dans cette voie. A travers le Perray-infos de juin 2008, l'accent avait été mis sur la nécessité pour le Perray de renforcer son engagement dans une telle démarche. Celle-ci a pour objectif de concilier développement économique, développement social et préservation du capital afin d'éviter de compromettre l'avenir qui appartient aux futures générations.

Est-il utile de redire la nécessité de mieux connaître le patrimoine qui fait la richesse de notre Commune, pour pouvoir œuvrer plus efficacement en ce qui concerne par exemple la préservation de la biodiversité.

Dans ce but, le recensement des arbres et

arbustes du parc municipal a mis en évidence une incroyable diversité d'espèces et un nombre insoupçonné d'individus remarquables qu'il était difficile d'apprécier auparavant. C'est au total 83 espèces d'arbres et arbustes qui peuplent le parc, certaines espèces étant représentées par plusieurs variétés. Avec 34 espèces pour les seuls arbres, le parc compte 154 arbres dont une trentaine de sujets remarquables. Parmi ces derniers, on citera un sapin bleu de Koster qui s'impose par sa belle couleur en présence de soleil et sa silhouette magnifiquement conique, un hêtre pleureur d'une exceptionnelle envergure et aux nombreuses branches pendantes, un genévrier de Virginie avec sa forme curieuse, deux sapins d'Espagne rarement plantés dans nos parcs et aux rameaux joliment disposés. Un certain nombre d'arbustes sont également exceptionnels, comme le houx pleureur argenté aux feuilles multicolores, l'arbre à perruque lorsqu'il arbore ses immenses

capitules roses, etc...

Pour l'anecdote, l'arbre le plus haut culmine à 28 m, l'arbre au plus gros tronc a une circonférence de 2,70 m, l'arbre à la plus grande envergure a un houppier de 23 m de diamètre, la cépée la plus divisée comporte 7 troncs, l'arbre le plus vieux aurait plus de deux siècles.

L'inventaire des plantes herbacées n'a pas encore été effectué mais s'inscrira dans un programme d'actions locales prenant en compte l'avifaune dans le parc, mais aussi les richesses naturelles, floristiques et faunistiques de l'étang du Perray, de ses abords et des rigoles.

Il ne reste plus qu'à faire le souhait de retrouver un jour un peu de la sagesse des anciens qui comme Charlemagne avec le " capitulaire De Villis " édicte des règles strictes concernant les plantes à cultiver dans nos jardins de manière à obtenir un équilibre entre plantes médicinales, aromatiques et condimentaires et bien d'autres.

Vie culturelle

Pour réussir une soirée interculturelle et conviviale, il faut



Réunir autour d'une bonne table des bons vivants
Qui apportent leurs recettes et découvrent celles des autres,
Chantent et dansent sur des musiques du monde
Et échangent leurs pensées à bâtons rompus.

Telle fut la chance des cinquante convives,
Qui garderont, de ce samedi de plein hiver,
Le souvenir ému d'un menu coloré et parfumé.

Par exemple, pour commencer :

Et on pouvait tout goûter !
Gaspacho andalou
Kouglof salé alsacien
Acras de morue togolais
Pastis gourdonnais
(Gourdon est dans la région de Cahors)
Quiche aux poireaux du Nord
...

Pour continuer :

Chicken recipe anglais
Couscous au gras togolais
Poulet tandoori indien
Saucisse de Toulouse finement grillées ...

Pour terminer :

Une bonne tranche de brie
Un gâteau creusois à la crème
Un brownie écossais
Un flan à la parisienne ...

Sans oublier, bien sûr :

Quelques bonnes bouteilles
Bourgogne, Cahors, Sauternes
Ou petits crus de chez soi...
Sans en abuser

Et j'en passe ...

Ah mes amis ! Vive la culture !

Vie de la bibliothèque



Des filles qui dansent
Stéphane HOFFMANN

Ah, les vacances! Allez donc passer un été à La Baule, au milieu des années 80, avec Jérôme, un jeune "plouc" de Saint-Nazaire, désireux d'échapper à sa condition, qui, après une année en fac de droit à Nantes, vient se frotter aux gens de la Haute. L'occasion de parcourir les dédales et impasses de la famille Chalaffre, riche en portraits balzacien. Le prix Breizh 2008 pour une vision plutôt "bling-bling" de la riviera bretonne, très proche des légendes tropéziennes. Pour tous.



Guide de la forêt
Eva DREYER

Dans la collection les guides du naturaliste, chez l'éditeur suisse, Delachaux et Niestlé, un ouvrage de 1998, réédité avec bonheur et toujours d'actualité. Un ouvrage de référence et un guide de terrain présentant toutes les formes de vie dans la forêt et l'organisation de leurs relations. Le point de vue de l'écologiste: les causes du dépérissement forestier, l'exploitation de la forêt et sa protection. Indispensable. Pour toute la famille.



Où on va papa ?
Jean-Louis FOURNIER

Sous la forme de petits billets d'une à trois pages, Jean-Louis Fournier retrace sa vie avec Thomas et Mathieu, ses deux enfants handicapés, avec beaucoup d'humour, parfois avec douleur, toujours avec amour et dérision.



Le festival de Noël de l'AIDEMA, du 12 au 14 décembre 2008, a offert aux amateurs de musique un concert de chants orthodoxes et d'Europe de l'Est, une soirée rock, un cabaret jazz, un récital de piano et le traditionnel concert des élèves de Noël.

En ce début d'année, les mélomanes peuvent noter sur leur agenda tout neuf, les dates du prochain week-end musical : le festival d'hiver aura lieu du 6 au 12 février au Perray. Comme toujours, l'Ecole Intercommunale de Musique aura à cœur de présenter pour chacun d'eux un programme éclectique et de qualité.

En février, la salle polyvalente du Perray en Yvelines verra se succéder un concert rock le vendredi 6 à 20h30, un concert blues le samedi 7 à 20h30, un concert de musiques traditionnelles d'Europe de l'Est par le Gopak Quartet le mardi 10 à 20h30 et le concert des élèves le dimanche 8 à 15h00.

SAISON DE CONCERTS



Renseignements et tarifs :

<http://www.aidema.net/concerts:index>

Réservations :

01 30 88 92 94 (répondeur) ou reservation@aidema.net, jusqu'à 48 heures avant le concert.

Vie culturelle

XVII^{ème} SALON D'ART DU PERRAY

Règlement

- ◆ Thème libre
- ◆ Pour s'inscrire : retirer le règlement et l'inscription en Mairie ou sur le site internet, les remplir et les retourner accompagnés des chèques demandés (gratuit pour les moins de 16 ans concourant dans la catégorie Jeunes Talents) pour le vendredi 13 février au plus tard.
- ◆ 4 œuvres par artiste.

du 07 au 15 mars 2009

VILLE DU PERRAY EN YVELINES

XVII^{ème} SALON d'ART

Salle des Fêtes
Espace de la Mare au Loup

Renseignements, règlement, inscriptions :
Mairie du Perray-en-Yvelines - Service communication
www.ville-le-perray-en-yvelines.fr
service.communication@leperray.fr

Un observatoire des saisons au Perray

Les animaux et les plantes sont sensibles aux variations de température et à la durée de l'ensoleillement. Un changement climatique génère donc un changement de comportement des êtres vivants. Afin de suivre les effets du changement climatique sur les animaux et les végétaux, un Observatoire des saisons (ODS) a été mis en place, à l'échelle nationale, par un groupement de nombreux laboratoires universitaires et d'associations naturalistes. Cet observatoire s'appuie sur la surveillance des rythmes saisonniers.

Au niveau local, l'association " Les Amis du Parc " vous propose de participer, petits et grands, à un observatoire des saisons à l'échelle de notre commune. Dans nos jardins, dans le Parc, en forêt, il est peut-être possible de mettre en évidence les effets du changement climatique en notant des observations sur la faune et la flore. Chacun d'entre nous peut réaliser facilement ces observations.

Pour les Perrotins désireux d'adhérer à cette expérience, des outils pédagogiques sont offerts par l'association : fiches de relevé des observations, guide pour la reconnaissance des espèces à observer. Si nécessaire, des informations plus précises pourront être communiquées à chacun lors des périodes d'observation.

Si cela vous intéresse, venez assister à la réunion publique de lancement de l'observatoire qui se tiendra le 6 février 2009 à 21h00, salle du Vieux Puits.

A défaut, vous pouvez vous inscrire jusqu'à fin février en nous contactant (06 68 25 99 43 ou 01 34 84 95 37).

Les Amis du Parc

LE LOTO ANNUEL DU COMITE DE JUMELAGE, UNE SOIREE REUSSIE...

Le 13 décembre 2008, Salle de la Mare au Loup, le Comité de Jumelage a organisé son loto annuel, désormais très attendu au Perray et dans la région.

Devant une assemblée de 300 personnes, la soirée s'est déroulée pour le bonheur des 20 gagnants et la joie d'y participer pour les amis du Comité de Jumelage présents " moins chanceux ".

Lors de l'entracte, les joueurs ont pu déguster des pâtisseries et se

désaltérer. Ils ont pu également acheter des gâteaux de Noël, spécialement fabriqués à Bellheim, la semaine précédente, par 4 adhérentes reçues dans des familles



allemandes.

Le Comité de Jumelage remercie la Municipalité, les employés des Services Techniques ainsi que tous les partenaires, commerçants et industriels du Perray, sans oublier la radio R.V.E. Sans eux, la qualité reconnue des lots proposés n'aurait pas été atteinte.

Bonne année 2009 et rendez-vous l'an prochain pour un nouveau loto.

Le Bureau du Comité de Jumelage

Vie sportive

Semaine sportive



2^e Maxime LATOUCHE +55kg
Qualifié pour la Coupe de France



La prochaine semaine sportive destinée aux jeunes, à partir du CM2 jusqu'à 14 ans, se déroulera du 16 au 20 février 2009. Inscriptions en Mairie aux heures d'ouverture.

Renseignements auprès du Service Jeunesse et Sport :
Madame Sigrid Jautard au 01 30 46 31 23.

Maxime - Sébastien - Randy

**PASSAGE DE GRADE CEINTURE NOIRE
FELICITATIONS
4^e DAN ALAIN GALIANA**



Section karaté

**RESULTATS
COUPE DES YVELINES COMBAT**

PUPILLES

3^e Anthony LIBERATORE -35kg

Qualifié pour la Coupe Inter-région Ile-de-France



7^e Kevin CHEVEAU -30kg

BENJAMINS

2^e Sébastien EGNER -30kg

Qualifié pour la Coupe de France

3^e Randy KOTTI -40kg

Qualifié pour la Coupe Inter-région Ile de France

Section tennis de table

Les compétitions de Tennis de Table par équipe se déroulent en deux demi-saisons, 1^{ère} phase de septembre à décembre et 2^{ème} phase de janvier à avril, avec possibilité de montée ou descente à chaque fin de phase. Dans les Yvelines, il y a 4 niveaux départementaux : Pré-Régionale (PR), Divisions 1, 2 et 3 (D1, D2 et D3).

En septembre 2008, nous avons engagé 3 équipes numérotées de 1 à 3, respectivement en D1, D2 et D3. A la fin de la 1^{ère} phase, mi-décembre, l'équipe 1 a terminé invaincue de sa poule et est donc montée en PR. L'équipe 2 s'est maintenue en D2 et l'équipe 3 est également montée en division supérieure (D2). Pour la 2^{ème} phase qui débute le 9 janvier, nous avons engagé une 4^{ème} équipe (en D3) afin de répondre aux demandes de nouveaux inscrits souhaitant faire de la compétition.

Au niveau des jeunes, les équipes sont composées de 3 joueurs. Le championnat a lieu le samedi après-midi. Nous avons 2 équipes Benjamins, 2 équipes Minimes, 1 équipe Cadet et une Junior. Les résultats sont encourageants.

Une journée d'initiation, appelée journée des "jeunes pousses", s'est déroulée le dimanche 7 décembre à St Arnoult à laquelle participaient 18 clubs du département, dont le club du Perray. Nous avons eu la joie de voir 2 jeunes Perrotins monter sur le podium, Louis Blanchard 2^{ème} chez les garçons nés en 1999 et Maxime Robin 3^{ème} chez les garçons nés en 1998.

Vie sportive

Il y a également possibilité de faire un championnat individuel nommé " Critérium Fédéral " pour toutes les catégories d'âge et ce, sur 4 journées d'octobre à mars. Il a lieu le dimanche matin pour les seniors et le samedi après midi pour les catégories jeunes. Félicitations à Maxime Robin qui a terminé 3^{ème} de la 2^{ème} journée et montera en régionale pour le prochain tour le 31 janvier. Si vous souhaitez assister à une compétition ou tout simplement obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez passer à la salle de Tennis de Table située au parc des sports, rue des Lauriers, 23 rue de Chartres (à côté de la salle de Judo) le vendredi soir à partir de 21h.

Les dates à retenir :

Equipe 1 et 3 : 23 janvier, 13 mars et 3 avril

Equipe 2 et 4 : 9 janvier, 6 et 13 février, 27 mars.



Section tennis

A la veille des fêtes de fin d'année, le père Noël est passé le mercredi 17 décembre pour les enfants du club. Les cadeaux avaient été mis au pied du sapin à la maison du club. Goûter avec chocolat chaud et gâteaux proposés par les responsables du club ont été appréciés par tous après les ateliers dirigés par les enseignants.

Puis le samedi 20 décembre, " crêpes surprise " où le Président a mis " la main à la pâte " pour la réalisation de crêpes à la maison du club permettant, malgré le froid, de clore chaudement l'année 2008 pour les cours adultes.



Puis ce fut l'Assemblée Générale du club le dimanche 11 janvier avec sa traditionnelle galette des rois, suivie de la soirée double mixte le 17 janvier 2009.

Enfin, pour ce mois de février 2009, c'est le tournoi interne homologué du club et les stages pendant les vacances.



Tir

Samedi 13 décembre 2008 avaient lieu les Championnats Départementaux par équipe. Deux équipes de jeunes étaient engagées pour le club (photo), avec dans l'équipe 1 : Pauline VERDIER, Matthias BENARD et Nolwenn PAIMBLANC (capitaine) et dans l'équipe 2 : Victor GORECKI (un très grand merci à lui qui a effectué un excellent remplacement au pied levé), Alexis SEGALAS et Emeline OLIVEIRA (capitaine).

A l'issue des qualifications, les deux équipes étaient classées 2^{ème} et 4^{ème} leur permettant de disputer les quarts. Les deux équipes ont alors effectué un parcours remarquable puisque nous avons assisté à une finale Perray 1 contre Perray 2 qui s'est achevée par la victoire de l'équipe 1. Cette dernière est qualifiée pour les Championnats Régionaux qui se dérouleront à Eaubonne le 11 janvier 2009.

Le dimanche 14 décembre, ce sont les catégories plus âgées qui ont participé et imité les jeunes puisque l'équipe du Perray se qualifie également pour les Championnats Régionaux. L'équipe est composée d'Audrey BRULE, Romain FREUND, Isabelle BUREAU, Pascal DICK et Sarah PINHEIRO.



Agenda de février

Événements

Festival d'Hiver de l'AIDEMA

Contact : 01 30 88 92 94 (répondeur) ou reservation@aidema.net

Concert rock

Vendredi 6 février 2009 à 20h30
Salle polyvalente du Perray en Yvelines
Réservations avant le 4 février 2009

Concert blues

Samedi 7 février 2009 à 20h30
Salle polyvalente du Perray en Yvelines
Réservations avant le 5 février 2009

Musique traditionnelle d'Europe de l'Est par le Gopak Quartet

Mardi 10 février 2009 à 20h30
Salle polyvalente du Perray en Yvelines
Réservations avant le 8 février 2009



Soirée cabaret

Organisée par la Municipalité
Samedi 7 février à 20h45
Salle des Fêtes de la Mare au Loup
Animations : orgue de barbarie, caricatures, jonglerie et chansons
Ouvert à tout public
Entrée : 10 euros
Renseignements : 01 30 46 31 24



30ème EXPO-TIERCÉ

Organisé par le Club photo du Perray
Les samedi 14 et dimanche 15 février 2009
Salle des Fêtes de la Mare au Loup
Renseignements : 01 34 84 84 78

Semaine sportive

Organisée par la Municipalité
Du lundi 16 au vendredi 20 février
Inscriptions en Mairie aux heures d'ouverture
Renseignements auprès du Service Jeunesse et Sport au 01 30 46 31 23

Loisirs

Renseignements : 01 34 84 89 84 ou leperray.bibliotheque@wanadoo.fr
Activités organisées par la Médiathèque municipale :

Atelier d'écriture adultes

Vendredi 6 février à 20h30

Atelier des petites plumes

Pour les enfants de 8 à 12 ans
Samedi 7 février 2008 à 14h00

Club des Bébés Lecteurs

Mardi 3 et vendredi 6 février à 10h00
pour les enfants de 18 mois à 3 ans
accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle

L'Heure du conte

* Pour les petits à partir de 3 ans
Mercredi 4 février à 14h00
* Pour les grands à partir de 6 ans
Mercredi 11 février à 14h00

Brocante

Le dimanche 22 février 2009
Réservée aux Professionnels
Champ de Foire
Renseignements : 01 40 71 07 63.

Déchets Ménagers

Pour tout renseignement et toute réclamation, adressez-vous impérativement au SICTOM: 0800 49 50 61.

Collecte des emballages :

Les lundis 2 et 16 février après-midi.

Collecte du verre :

Le lundi 16 février en journée.

Ordures Ménagères :

Tous les vendredis matin.

Déchets Verts

Reprise de la Collecte en mars 2009

Événements à ne pas rater

17^e Salon d'Art du Perray
Du 7 au 15 mars
Salle des Fêtes de la Mare au Loup

Prévention routière
Les 27, 28 et 29 mars
Salle des Fêtes de la Mare au Loup

Cercle de Lecture
Samedi 7 mars à 10h00
Médiathèque du Perray, Mare au Loup

Loto des enfants
Dimanche 21 mars à 14h00
Salle des Fêtes, Mare au Loup

Salle des Fêtes : Espace de la Mare au Loup - 14 rue de Houdan

Heures d'ouverture de la Mairie: lundi, mardi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h00 à 17h00, mercredi de 8h45 à 11h45, jeudi de 8h45 à 11h45 et de 14h00 à 19h00 et permanence le samedi de 9h00 à 11h30

* Heures d'ouverture de la Bibliothèque: mardi, jeudi, vendredi: 16h - 18h ; mercredi: 10h-12h et 15h-19h ; samedi: 10h - 12h et 15h - 18h